



Normalisation
Information
Laboratoires
Inspection
Certification

ABONNEMENTS 2023

Restez informé des derniers développements en matière de prévention et de protection contre l'incendie et le vol !
Suivez l'actualité réglementaire et normative européenne, fédérale ou régionale applicable à votre situation sans devoir consulter la multitude de publications officielles !

NOUS VOUS PROPOSONS :

Une **newsletter électronique** qui suit l'actualité réglementaire en direct.

Un **magazine**, qui paraît 4 fois par an, qui:

- aborde en profondeur les techniques, règlements et outils pratiques sous forme d'articles et de dossiers ;
- aborde la prévention des incendies et des vols sous le double aspect de l'actualité et d'études techniques de fond ;
- apporte le recul nécessaire à la réflexion et la mise en évidence des informations importantes annoncées dans la newsletter, et comprend un dossier (Dossier technique ou Notice technique) ;
- est publié en format papier et existe en version électronique ;
- est disponible en français et en néerlandais.

Un **espace WEB** dédié aux abonnés « Expert » sur www.anpi.be, en français et en néerlandais.

LES ABONNEMENTS 2023

Les abonnements sont annuels, du 1er janvier au 31 décembre 2023 et sont renouvelés automatiquement pour l'année suivante, sauf résiliation par l'abonné par écrit à ANPI, avant le 31 décembre de l'année en cours.

La formule "EXPERT ANPI", offre complète : € 339,00 HTVA par adresse e-mail, inclut :

- La **newsletter** Fire & Security Alert ;
- Le **magazine** professionnel Fire & Security Alert en format papier ;
- L'**assistance documentaire**, questions/réponses ;
- L'**accès réservé à l'espace web « Abonnés »** sur www.anpi.be, où trouver notamment :
 - Les textes de loi en matière de protection contre l'incendie et le vol ;
 - Les nouvelles publications ANPI e. a. les DTD ANPI et NTN ANPI ;
 - La collection des dossiers DTD ANPI, NTN ANPI à disposition ;
 - La consultation des Fire & Security Alert Magazine en version numérique depuis 2022 ;
 - Une sélection d'articles publiés par ANPI ;
 - Une sélection de « Feux instructifs » ;
 - Les Guidelines CFPA-Europe incendie, vol et risques naturels ;
- Ristourne de 15% sur les journées d'études et webinaires ANPI ;
- Ristourne de 15% sur le prix des publications ANPI (sauf abonnements).

La formule FIRE & SECURITY ALERT MAGAZINE – NEWSLETTER : € 145,00 HTVA par adresse e-mail :

La combinaison unique de notre newsletter électronique et du magazine trimestriel !

- Un ensemble cohérent d'outils d'informations ;
- Le reflet de notre engagement dans les comités de normalisation ;
- L'expertise du terrain et un savoir-faire reconnu en matière d'essais, d'inspection et de certification.

NOS OFFRES SPÉCIALES – ZONES DE SECOURS ET DE POLICE

Formule "Expert Zones" : € 169,00 HTVA

Offre spéciale de la Formule "Expert" réservée aux zones de secours et de police, aux conseillers en prévention vol (CPV) et aux conseillers en prévention incendie (CPI).

Fire & Security Alert Magazine "Zones": € 145,00 HTVA/30 exemplaires max. par adresse de livraison.



Normalisation
Information
Laboratoires
Inspection
Certification

ABONNEMENTS 2023

À COMPLÉTER SUR [HTTPS://WWW.ANPI.BE/FR/ESHOP](https://www.anpi.be/fr/eshop)
OU RENVoyer VOTRE BON DE COMMANDE A: DOCUMENTATION@ANPI.BE
Toute inscription vaut commande et donnera lieu à facturation.

Oui, je souscris à :

- La formule "Expert ANPI" au prix de € 339,00 HTVA.
- L'abonnement "Fire & Security Alert Magazine & Newsletter" au prix de € 145,00 HTVA.
- La formule "Expert Zones" au prix de € 169,00 HTVA (Réservé aux zones de secours et de police).
- L'offre "Fire & Security Alert Magazine "Zones" (30 exemplaires) au prix de € 145,00 HTVA.

Langue du magazine et de la newsletter : Français Néerlandais

Je note que :

- l'abonnement est renouvelé automatiquement pour l'année suivante, sauf résiliation par l'abonné par écrit à ANPI, avant le 31 décembre de l'année en cours.

Je complète à cet effet le **formulaire ci-dessous**

(Les éventuelles conditions promotionnelles ne sont valables que dans les limites et périodes communiquées au préalable. Si celles-ci ne sont pas respectées, aucune ristourne ne sera accordée et le tarif plein sera automatiquement facturé).

Adresse de facturation:

Référence de votre bon de commande:

Société: Secteur d'activités:

Nom: Prénom:

Rue: n°: bte:

Code postal: Localité:

Tél.: Fax:

E-mail:

N° TVA:

Adresse de livraison:

Société:

Nom: Prénom:

Fonction:

Rue: n°: bte:

Code postal: Localité:

E-mail:

Date et signature :

RGPD: Vous pouvez consulter la politique adoptée par ANPI asbl sur www.anpi.be/fr/respect-de-la-legislation-gdpr.